

Pour plus d'un d'entre nous il n'y a que la banque ou l'immeuble, où l'épargne peut être en sûreté. Pourtant il aurait des grands bénéfices pour nos compatriotes à placer leurs capitaux dans les compagnies commerciales et industrielles, dont les titres seraient mis en vente.

Le dernier emprunt de la commission scolaire catholique de Montréal a été couvert et c'est déjà un indice que nos compatriotes commencent à reconnaître que l'achat de titres de cette valeur leur est plus rémunérateur que le dépôt à l'épargne.

L'utilisation de l'épargne par la capitalisation assurerait notre essor économique; seulement le peuple est un peu méfiant des nouveautés et c'est le devoir de la presse d'entreprendre son éducation. Le peuple ne sait pas encore assez ce que c'est la bourse des valeurs mobilières, pour qu'il s'y aventure sans guide.

Loin d'être funestre, comme le préjugé populaire peut le croire la bourse au témoignage des économistes est un des mécanismes que la civilisation a inventés pour augmenter l'épargne et elle y est si bien parvenue que la France qui est le pays le plus riche du monde est aussi le pays où le peuple investit le plus de capitaux dans l'achat des titres et valeurs mobilières.

Il devrait en être ainsi de nous. Quand notre compatriote saura quels avantages il retirera du placement de son argent dans les actions de grandes compagnies commerciales et industrielles il n'hésitera plus à coopérer à l'oeuvre si grandement nationale.

Et alors, assuré du concours de la finance, il sera facile à notre compatriote d'atteindre la première place dans le domaine économique.

Si on veut des exemples...

"Je n'arrive pas à comprendre que des principes et des méthodes préconisés par toutes autres races deviennent une provocation quand ils sont préconisés et pratiqués par nous? Qui peut bien nous faire un crime de pelleter pour notre compte?"

"Ce doit être notre droit de garder notre bien. Nous fera-t-on croire que ces nécessités de la "bonne entente" nous imposent de forger nous-même notre esclavage économique?"

Ce passage de la conférence de M. l'abbé Groulx sur l'Action française m'est revenu à l'esprit comme j'allais terminer ce chapitre et j'ai cru qu'il avait ici sa place.

Où pourquoi les canadiens-français n'auraient-ils pas autant que leurs compatriotes anglo-saxons le droit de s'organiser? Pourquoi à l'instar du commerce et de l'industrie dirigés par des hommes d'autres races que la nôtre, le commerce et l'industrie canadiens-français n'auraient-ils pas le droit de compter sur l'assistance des banques et des autres institutions de crédit?

Que les capitalistes canadien-français imitent l'exemple des capitalistes belges, et voici cet exemple que M. Henri Charriaut, dans son ouvrage **La Belgique Moderne**, nous propose:

"Si la Belgique a fait de si grands progrès économiques, c'est que les capitalistes n'ont marchandé à l'industrie ni l'argent, ni le crédit. La fortune mobilière belge comprend une quantité assez considérable de fonds d'état, mais elle est faite surtout de titres d'affaires productives, industrie, transports, etc.

"Les Belges ne craignent pas d'engager leur capitaux dans les entreprises à gros profit. L'argent est l'élément vital. Lorsque l'affaire périclète, les Français prennent peur, et, tout de suite, l'abandonnent. Le Belge